## Actualités

- Mobilisation des retraités
- Défense de la Sécurité Sociale
- GRDF: réorganisations, PSE déguisé et projets d'externalisation
- Appel d'offre Interventions techr



#### Ordre du jour

- (1) Projet Exploitation Dynamique du Réseau (EDR)
- (2) Projet d'évolution de l'organisation des activités acheminement livraison régionales de la direction relations clientèle

En introduction de séance, la délégation FNME-CGT a fait lecture d'une déclaration liminaire.

# Projet Exploitation Dynamique du Réseau (EDR), pour avis

Ce dossier avait été présenté une première fois lors du CSE-C du 13 février 2025. La FNME-CGT avait obtenu que l'avis soit reporté pour laisser le temps à la Direction de fournir les éléments de réponse aux nombreuses remarques et questions des élus.

La création de ce service répond, d'une part, à une attente des producteurs biométhane pour limiter les arrêts d'injection et, d'autre part, à une professionnalisation des opérateurs sur les postes biométhane.

#### Pour la FNME-CGT:

• Cela ne doit pas se faire au détriment des BEX, ni conduire à leur diminution ou mutualisation. Or, aucune étude d'impact n'a été réalisée sur les conséquences de ce projet sur les BEX.



- Les projections sur le futur passage en 3X8 annoncé n'est pas suffisamment défini en nombre d'appels et sollicitations la nuit entre 22 heures et 6 heures du matin.
- L'EXPL0210 qui fixe les missions et rôles des acteurs de l'exploitation, notamment concernant le transfert de responsabilité entre le Chef d'Exploitation et la nouvelle plateforme EDR, n'a pas été réécrite pour être soumise à la consultation du CSE-C.

Face au peu de garanties apportées par la Direction et aux éléments encore flous, la délégation FNME-CGT s'est prononcée contre la mise en place de ce projet.

Ce dernier a recueilli un avis négatif du CSE-C de **GRDF** (13 voix contre, 12 voix pour).







@CseCCGTGRDF



### Projet d'évolution de l'organisation des activités acheminement livraison régionales de la direction relations clientèle (pour avis)

Le processus de consultation du projet de réorganisation des activités acheminement arrive à son terme et le CSE-C a été consulté pour avis après ceux des CSE-E DR et DCT GRDF, hormis celui du CSE-E DR/DCT lle de France.

En effet, face aux énormes impacts pour les agents sur ce périmètre, les élus FNME-CGT ont fait voter une expertise que la Direction Régionale s'est empressée de contester auprès du tribunal. Nous avons appris le lendemain du CSE-C que la Direction est déboutée et que l'expertise aura bien lieu, ce qui repousse d'autant le rendu de l'avis dans ce CSE-E.

Le projet, destructeur d'emploi et générateur d'importants RPS, repose sur deux leviers : une hypothèse d'activités en baisse et l'introduction de nouvelles technologies.

Pour la Direction, il va se construire dans le temps mais ce qui inquiète les élus FNME-CGT c'est que cela se fait sans **aucune visibilité sur la finalité.** La Direction se dit fière et enthousiaste de mettre en œuvre ce projet. Pour la CGT il en est tout autrement :

- La Direction supprime un nombre important d'emplois;
- 70% des plateaux d'acheminement ferment, ce qui occasionne des situations catastrophiques pour les agents ;
- Le service rendu à l'usager va fortement se dégrader ;
- Les conditions de travail se détériorent et vont continuer de se détériorer ;
- La pression augmente et va continuer d'augmenter ;
- Les équipes se réduisent comme peau de chagrin et ceux qui restent doivent compenser, toujours au prix de leur santé.



Le collectif de travail est sacrifié sur l'autel des gains de productivité et, dans le même temps, la Direction ne fait même plus semblant d'ignorer les conséquences humaines de ses choix.

Où sont donc passées l'honnêteté et la loyauté de GRDF ? Que doit-on en retenir ?

Au lieu de prendre soin de la santé des agents et de prendre en compte la qualité du service rendu aux usagers, elle s'autorise à penser que « les agents sont prêts à prendre leur destin en main et qu'ils seraient agacés par ce qu'ils font à l'acheminement ».

Nous sommes à un tournant. Cette casse sociale est un choix délibéré, qui s'inscrit dans une vision de l'entreprise où le service public, la solidarité et la reconnaissance du travail n'ont plus leur place.

Les élus FNME CGT ont demandé l'arrêt immédiat de la mise en œuvre de ce projet et ont donné un avis négatif.

Le dossier a recueilli un avis négatif unanime du CSE-C de GRDF (25 voix contre).

Prochain CSE Central: Mercredi 16 avril 2025







